

8 février 2024



Master class Données Énergie

Niveau **avancé**

ODRÉ
DIVISION DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES

AGENCE
ORE
Énergie, multigrilles
Le domaine d'énergie

RaRe

Avec les experts de **ENedis**

GRDF
SAU RÉGION
CENTRE-VAL DE LA LOIRE

GRTgaz

Rte

Agenda

- ❖ **Introduction et rappel des objectifs**
- ❖ **Actualités des partenaires** : ODRÉ, RARE et Agence ORE
- ❖ **Registre des installations de production et de stockage (RTE)**
 - Présentation et actualités
- ❖ **Référentiels biométhane : registre et production (GRTgaz)**
 - Présentation

- ❖ **Réponses aux questions remontées dans le questionnaire**
 - Registre et données de production
 - Données de consommation
 - Données d'infrastructures

- ❖ **Autres questions & échanges**
- ❖ **Questionnaire de satisfaction et conclusion**



Introduction



Objectif de cette séquence

L'enquête utilisateurs de fin 2022 et le séminaire RARE de juin 2023 ont permis de faire remonter des besoins des utilisateurs experts :

- **Avoir plus d'actualités** sur les données
- **Proposer** une masterclasse nationale
- Et plus généralement, adresser **les questions spécifiques** des utilisateurs experts.



D'où cette 1ère masterclasse, mobilisant des experts aussi bien **côté producteurs de données comme des utilisateurs**, organisée sur la base des questions que vous nous avez remontées en amont.



Quelques infos pratiques / règles :

- La session est **enregistrée** et sera mise en ligne;
- Le support sera diffusé aux participants;
- Les questions en séance seront notées et nous nous efforcerons d'apporter des réponses par la suite.



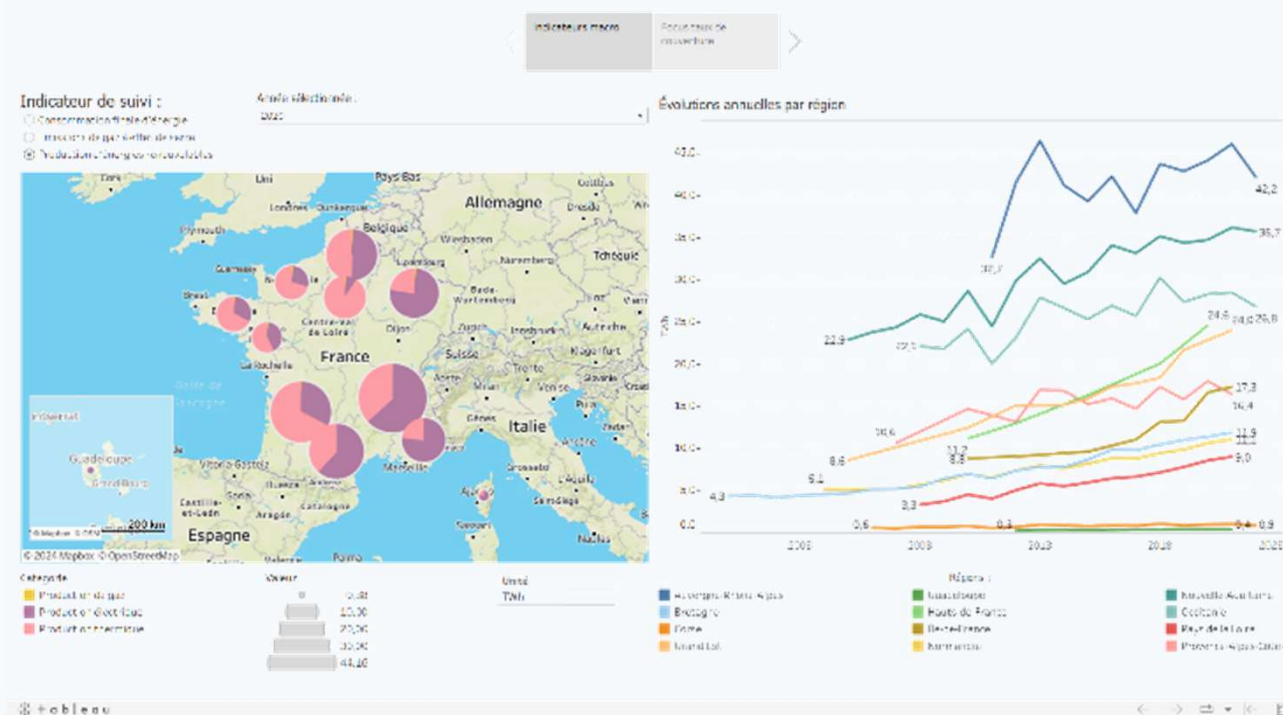
2

Actualité des partenaires



Mise en ligne du bouquet d'indicateurs communs des Observatoires Régionaux de l'Énergie et du Climat

- ❖ Un jeu de données et une datavisualisation interactive présentant les dynamiques des principaux indicateurs de suivi des politiques énergétiques et climatiques à maille régionale à partir des derniers millésimes disponibles
- ❖ Un complément d'analyse sur la poursuite des objectifs fixés dans les SRADDET disponible sur l'observatoire des objectifs régionaux*
- ❖ Un jeu à maille EPCI prochainement disponible



https://rare.fr/nos_actions/bouquet-dindicateurs-regionaux-communs-energie-climat/

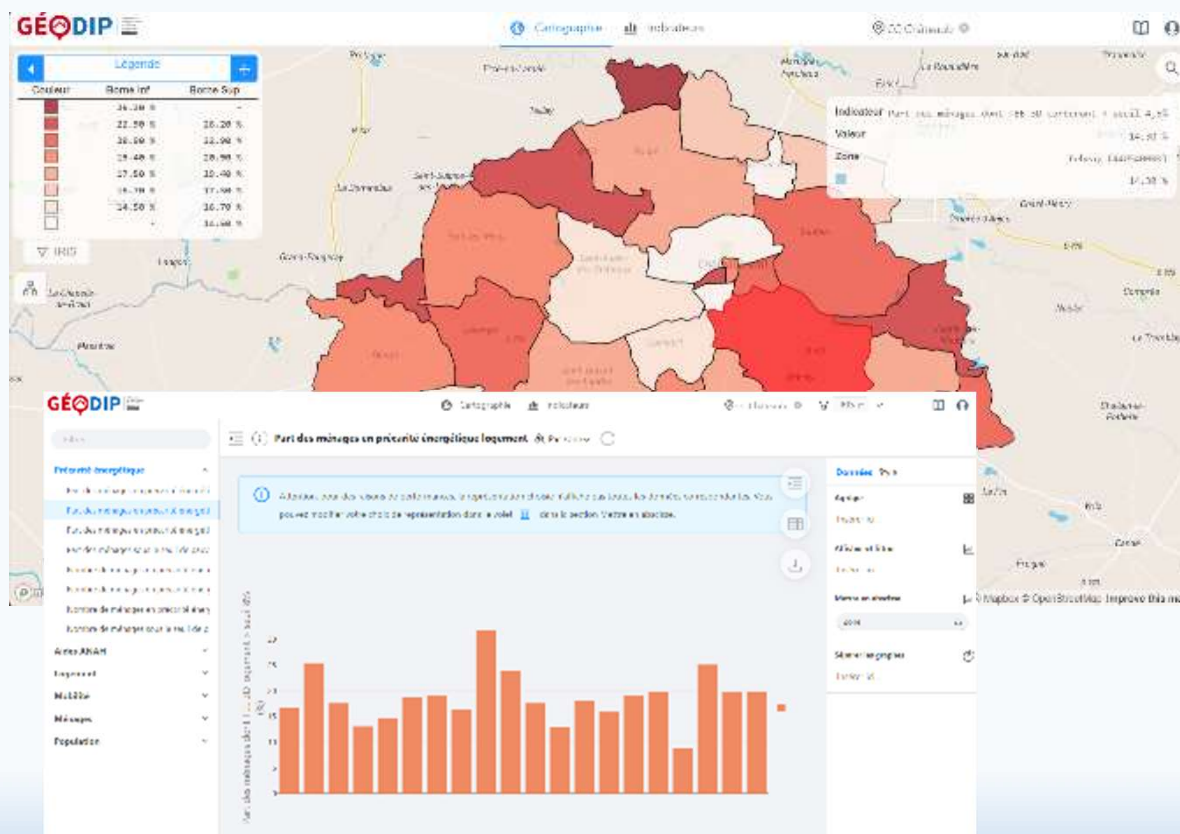
*<https://www.observatoire-climat-energie.fr/regions/>



Géodip : la plateforme nationale dédiée à l'observation de la précarité énergétique

- ❖ Un outil « gratuit* » sur la précarité énergétique développé dans le cadre de l'ONPE actuellement en refonte par le RARE (mise à jour prévue à l'été)
- ❖ Une communauté d'utilisateurs en construction disposant d'une base de travail au format open source
- ❖ Des indicateurs spécifiques conçus à partir de méthodologies ouvertes : taux d'effort énergétique, nombre de ménages bénéficiaires des aides ANAH, dépenses moyennes de carburant pour la mobilité quotidienne, etc.
- ❖ Des fonctionnalités spécifiques d'analyses et d'exports de données territorialisées depuis l'Iris jusqu'à la maille régionale

*Observatoire national de la précarité énergétique



Visuels de l'outil actuellement en ligne développé par Artelys (© Copyright Artelys S.A.S. 2000-2024) disponible sur : <https://www.geodip.onpe.org>



Actus

ODRÉ

OPENDATA RÉSEAUX-ÉNERGIES



Mutualisation open data des distributeurs [ici](#)

- ❖ Depuis 2015, les distributeurs ouvrent leurs données, avec la mise en place des plateformes open data Enedis, GRDF, EDF Corse et Outre-mer, SRD et celle de l'Agence ORE (pour tous les GRD sans plateforme).
- ❖ En 2023, travaux communs pour simplifier le parcours utilisateurs, avec
 - un catalogue partagé
 - une navigation simplifiée
 - un design commun.
 La solution permet aux GRD de valoriser les données sur leurs périmètres (notamment les plus petits).

❖ **Au-delà de la simplification du parcours client, un travail sur la convergence des jeux de données : une 1^{ère} étape avec les jeux de données « consommation annuelle », convergés avec Enedis. La note méthodo est [ici](#) :**



<https://opendata.agenceore.fr>

Et toujours, le Forum des experts, qui vous est dédié, avec la contribution active des experts des gestionnaires de réseau, du SDES, etc.

N'hésitez pas à l'utiliser pour vos questions !

<https://www.agenceore.fr/forum-expert>



3

Le registre des installations de production et de stockage d'électricité



Registre national des installations de production et de stockage d'électricité

The screenshot shows the top section of a website. At the top left, the title 'Registre national des installations de production et de stockage d'électricité (au 30/11/2023)' is displayed in a large, bold, dark font. To the right of the title are four social media icons: Twitter, Facebook, LinkedIn, and Email. Below the title is a teal button with a pencil icon and the text 'Modifier'. A horizontal navigation bar contains five items: 'Informations' (selected), 'Tableau', 'Analyse', 'Export', and 'API'. Below the navigation bar, there is a white text area with three paragraphs of text. The first paragraph states that the register shows production and storage installations connected to public electricity networks in France metropolitan and non-interconnected zones (ZNI) as of 30 November 2023. The second paragraph explains that RTE is responsible for producing the register according to article L142-9-1 of the Energy Code. The third paragraph states that distribution network managers transmit necessary information to RTE. Below the text is a section titled 'Liste des producteurs de données :'. This section contains a bulleted list of data providers: RTE, Enedis, EDF SEI, and ELD. Under ELD, there are two sub-items: 'AIRE SUR L'ADOUR' and 'AIGNE'.

Registre national des installations de production et de stockage d'électricité (au 30/11/2023) [Modifier](#)

Informations | [Tableau](#) | [Analyse](#) | [Export](#) | [API](#)

Ce registre présente les installations de production et de stockage d'électricité raccordées directement ou indirectement aux réseaux publics d'électricité en France métropolitaine et dans les zones non interconnectées (ZNI) au **30 novembre 2023**.

Selon l'article L142-9-1 du code de l'énergie, RTE en tant que gestionnaire du réseau public de transport d'électricité est en charge de produire le registre national des installations de productions d'électricité et de stockage.

Les gestionnaires des réseaux publics de distribution d'électricité transmettent au gestionnaire du réseau public de transport d'électricité les informations nécessaires concernant les installations raccordées à leurs réseaux.

Liste des producteurs de données :

- RTE
- Enedis
- EDF SEI
- ELD :
 - AIRE SUR L'ADOUR
 - AIGNE

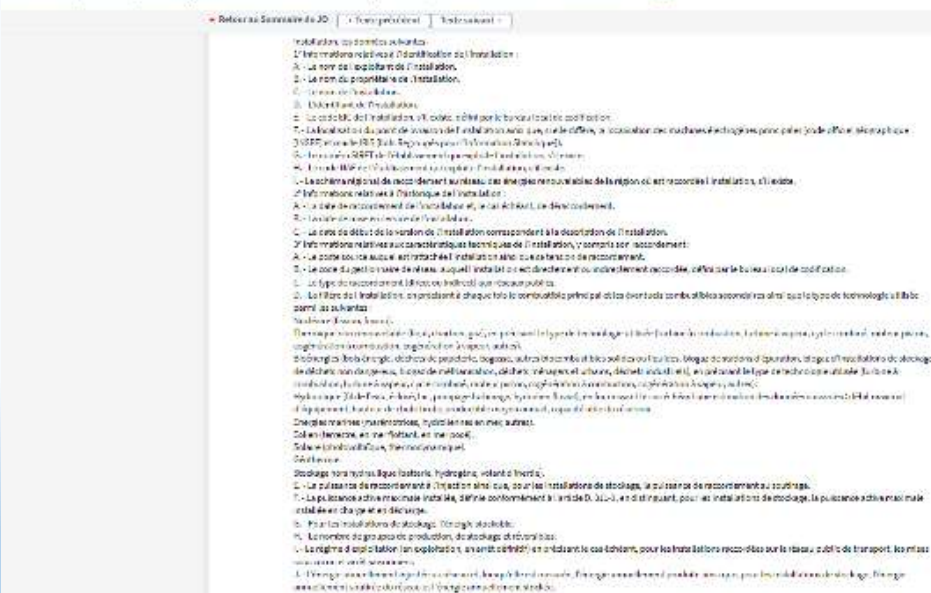


JDD réglementaire (Art 179 LTECV)

Selon l'article L142-9-1 du code de l'énergie, RTE en tant que gestionnaire du réseau public de transport, est en charge de produire le registre national des installations de productions d'électricité et de stockage.

Pour rappel, dans le respect des obligations réglementaires de l'article 179 de la LTECV, la maille territoriale la plus fine autorisée est la **maille IRIS**, et le pas temporel est **annuel**.

Arrêté du 7 juillet 2016 pris en application des articles D.142-12-5, D.142-9-2, D.142-9-3 et D.142-9-5 du code de l'énergie



Article 4 de l'arrêté du 7 juillet 2016

En application des dispositions de l'article D. 142-9-5 du code de l'énergie, les informations suivantes parmi les informations mentionnées à l'article 2 sont rendues publiques, hormis pour les installations en arrêt définitif d'exploitation : 1C, 1F, 1I, 2A, 2B, 2C, 3A, 3C, 3D, 3E, 3F, 3G, 3H, 3I, 3J.

Les informations relatives aux installations de moins de 36 kW sont rendues publiques de la manière suivante :

Le nombre d'installations dans chaque maille IRIS est rendu public. Les informations mentionnées au premier alinéa qui peuvent être agrégées sont rendues publiques après agrégation par lot d'au moins dix installations, à la plus petite maille possible entre les mailles IRIS, communale, EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) ou départementale. Les informations relatives aux autres installations sont rendues publiques individuellement pour chaque installation.



Un JDD par année et un en-cours (énergies sur une année glissante)

Un jeu de données qui répond aux obligations réglementaires de **l'article 179 de la LTECV**.

Un autre JDD réglementaire y est associé : Nombre d'installations de production et de stockage d'électricité de moins de 36kW par IRIS par année et sur l'année en cours (à date)

Archive au
31/12/2017



Archive au
31/12/2018



Archive au
31/12/2019



Archive au
31/12/2020



Archive au
31/12/2021



Archive au
31/12/2022



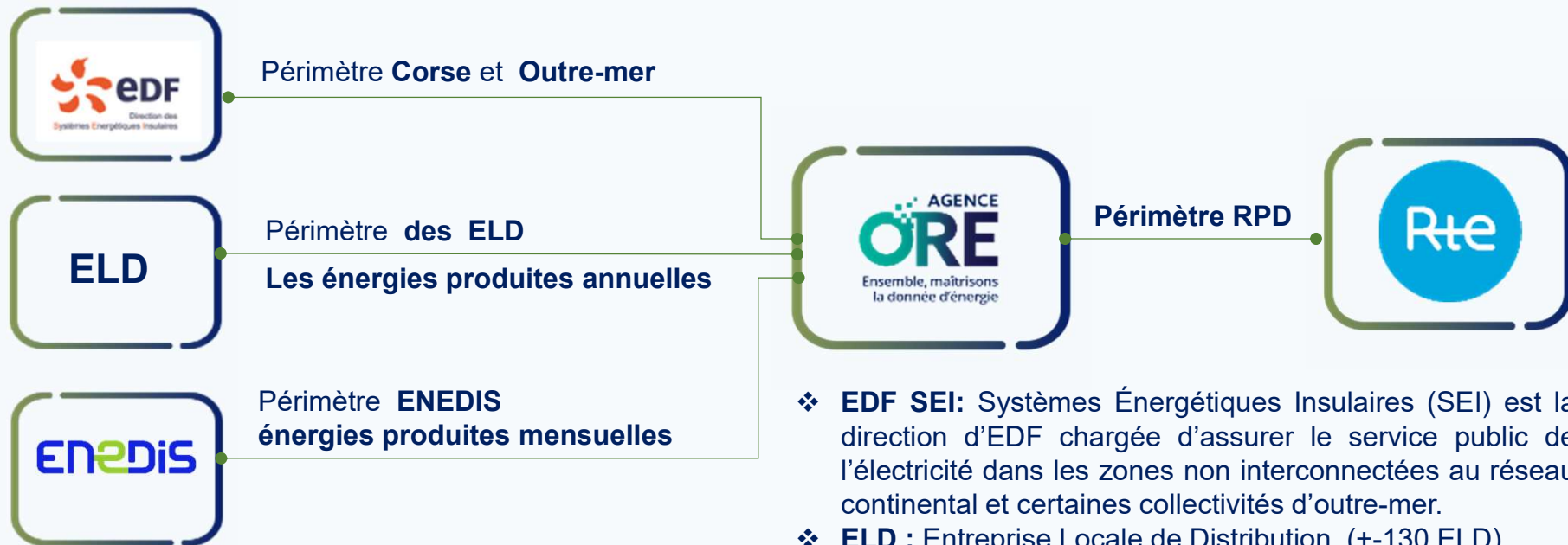
Archive au
31/12/2023



Année en cours
(à date) – année
glissante
Ex : au 31/03/24
- du 01/04/23 au
31/03/24



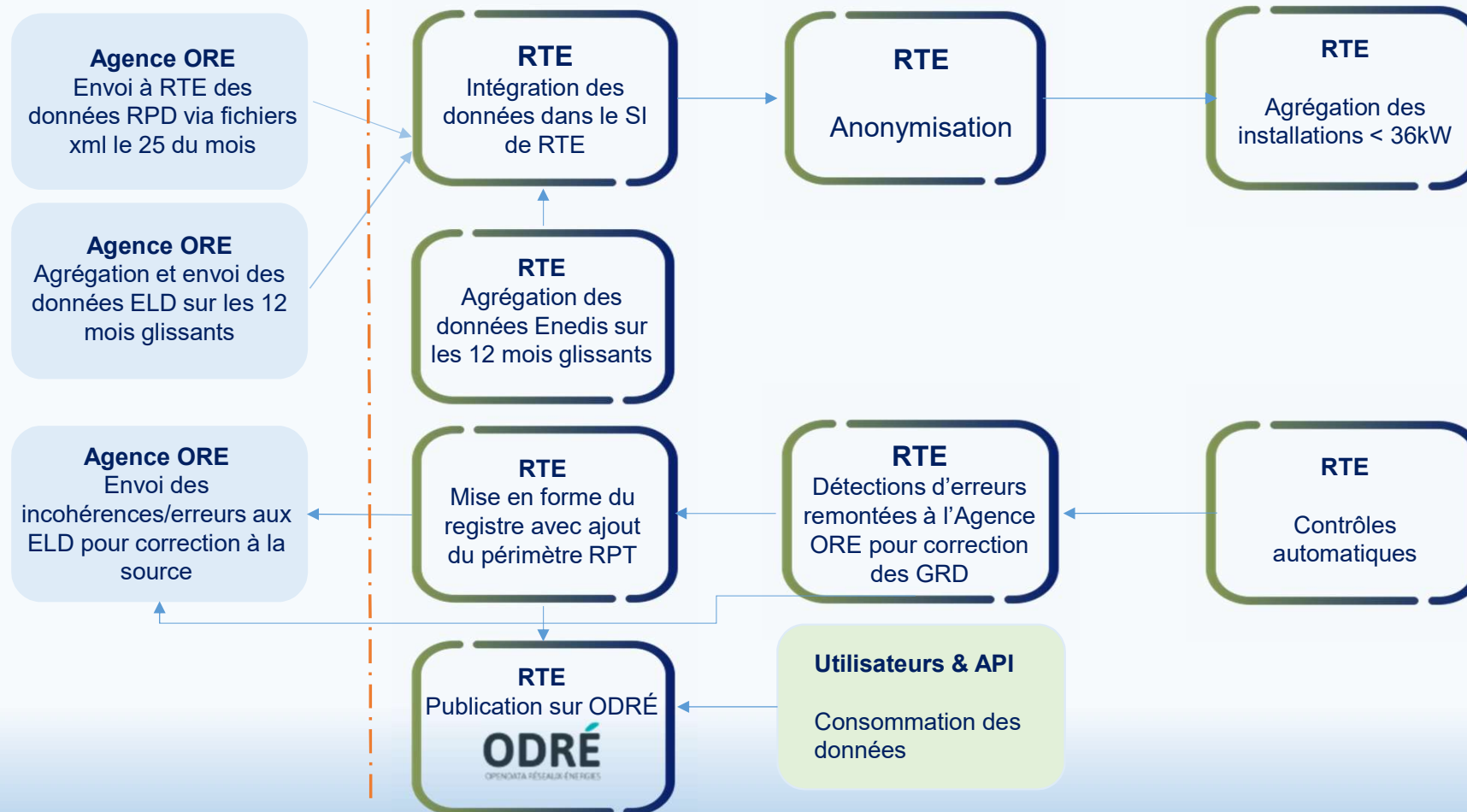
Processus macro d'échange des données: d'où viennent les données ?



- ❖ **EDF SEI:** Systèmes Énergétiques Insulaires (SEI) est la direction d'EDF chargée d'assurer le service public de l'électricité dans les zones non interconnectées au réseau continental et certaines collectivités d'outre-mer.
- ❖ **ELD :** Entreprise Locale de Distribution (+-130 ELD)
- ❖ **Agence ORE** (Opérateurs de Réseaux d'énergie) : agrégateur des données des différents GRD



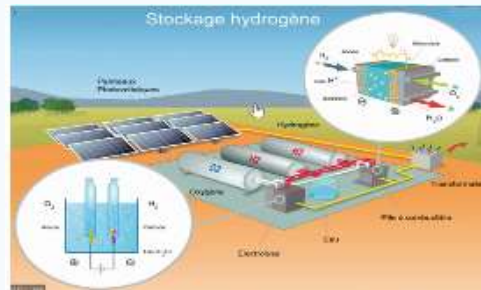
Cycle de vie des données avant publication sur ODRÉ



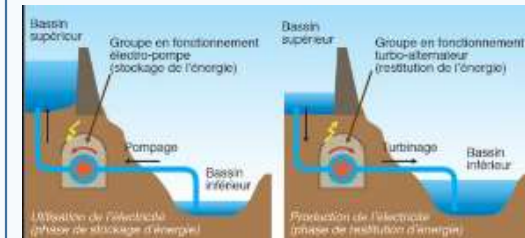
Quels sont les types d'installations du registre?



Une installation est définie par **un ou plusieurs groupes de production**



Une installation de stockage est définie **par un ensemble d'équipement stationnaire** permettant de stocker l'énergie sous une autre forme puis de la restituer en énergie.



Une installation **mixte est composée de plusieurs éléments** qui peuvent être réversibles soit en stockage soit en production



Les données du registre

Beaucoup d'informations : 50 colonnes

Identifiant	Données géographiques								Périmètre temporelle		Raccordement		Technique				Puissance			Hydraulique			Energie				Gestionnaire																	
nom Installation	codeEICResourceObject	codeIRIS	codeINSEECommune	commune	codeEPCI	EPCI	codeDepartement	departement	codeRegion	region	codeIRISCommuneImplantation	codeINSEECommuneImplantation	dateRaccordement	dateDeraccordement	dateMiseEnService	dateDebutVersion	codeS3REN	posteSource	tensionRaccordement	modeRaccordement	codeFiliere	filiere	codeCombustible	combustible	codeCombustibleSecondaires	combustibleSecondaires	codeTechnologie	technologie	puisMaxInstallee	puisMaxRacCharge	puisMaxCharge	puisMaxRac	puisMaxInstalleeDisCharge	capaciteReservoir	hauteurChute	productible	debitMaximal	energieAnnuelleGlissanteInjectee	energieAnnuelleGlissanteProduite	energieAnnuelleGlissanteSoutiree	energieAnnuelleGlissanteStockee	energieStockable	codeGestionnaire	gestionnaire



Actualités du registre

- ❖ Republication après nettoyage et corrections des doublons de tous les registres depuis 2017 en mars 2024.
- ❖ Pour vous aider dans la compréhension des republications, une nouvelle métadonnée « Version » apparaîtra dans l'onglet information du JDD pour le versionning des publications, accompagné d'une PJ vous indiquant les corrections apportées dans la nouvelle version.

Identifiant du jeu de données	registre-national-installation-production-stockage-electricite-agrege
Téléchargements	6 511
Thèmes	Production, Territoires et régions, Stockage
Mots clés	Tableau de Bord Régional, LTECV, Article 179
Licence	Licence Ouverte v2.0 (Etalab)
Langue	Français
Modifié	8 janvier 2024 20:06
Producteur	RTE, Enedis, EDF SEI, ELD
Maille géographique	IRIS
Pas temporel	Annuel
Profondeur d'historique	12 mois glissants
Réseaux	Distribution, Transport
Énergie	Électricité
Fréquence de mise à jour	Mensuelle
Version	V1
Territoire	📍 France

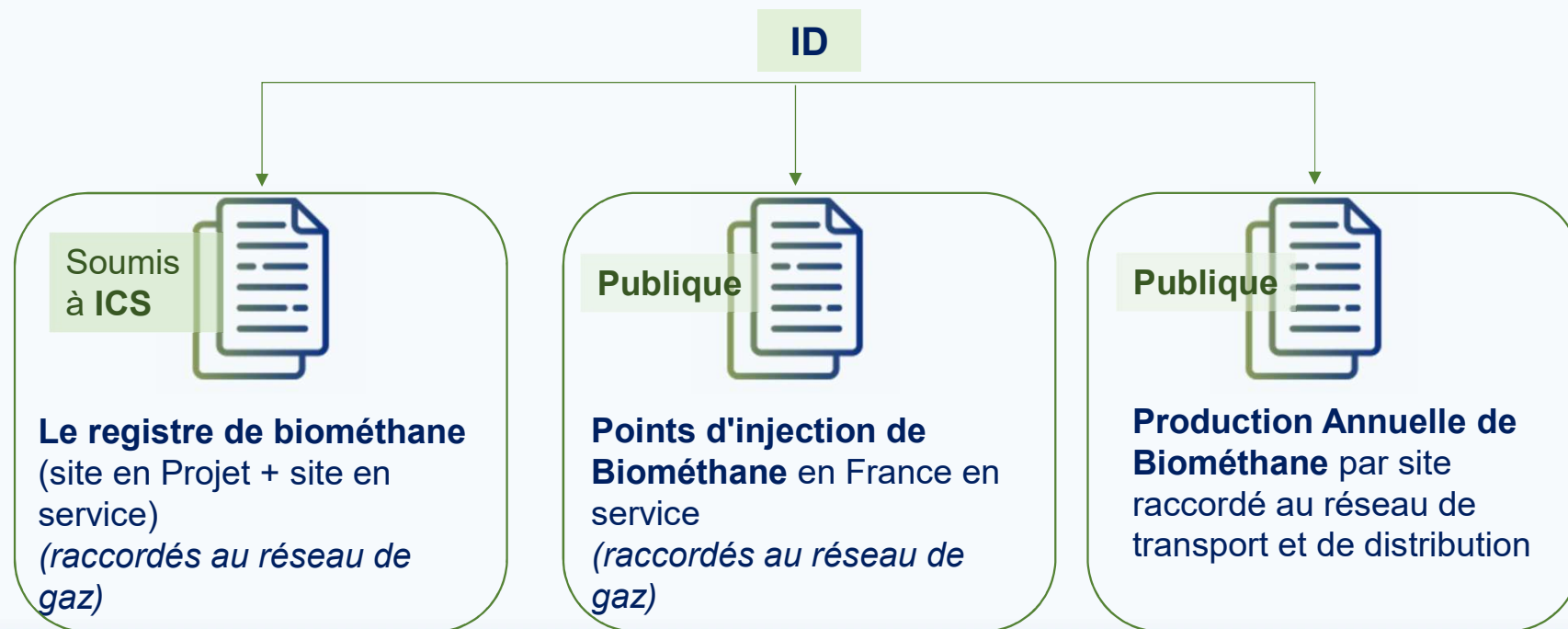


4

Les référentiels Biométhane



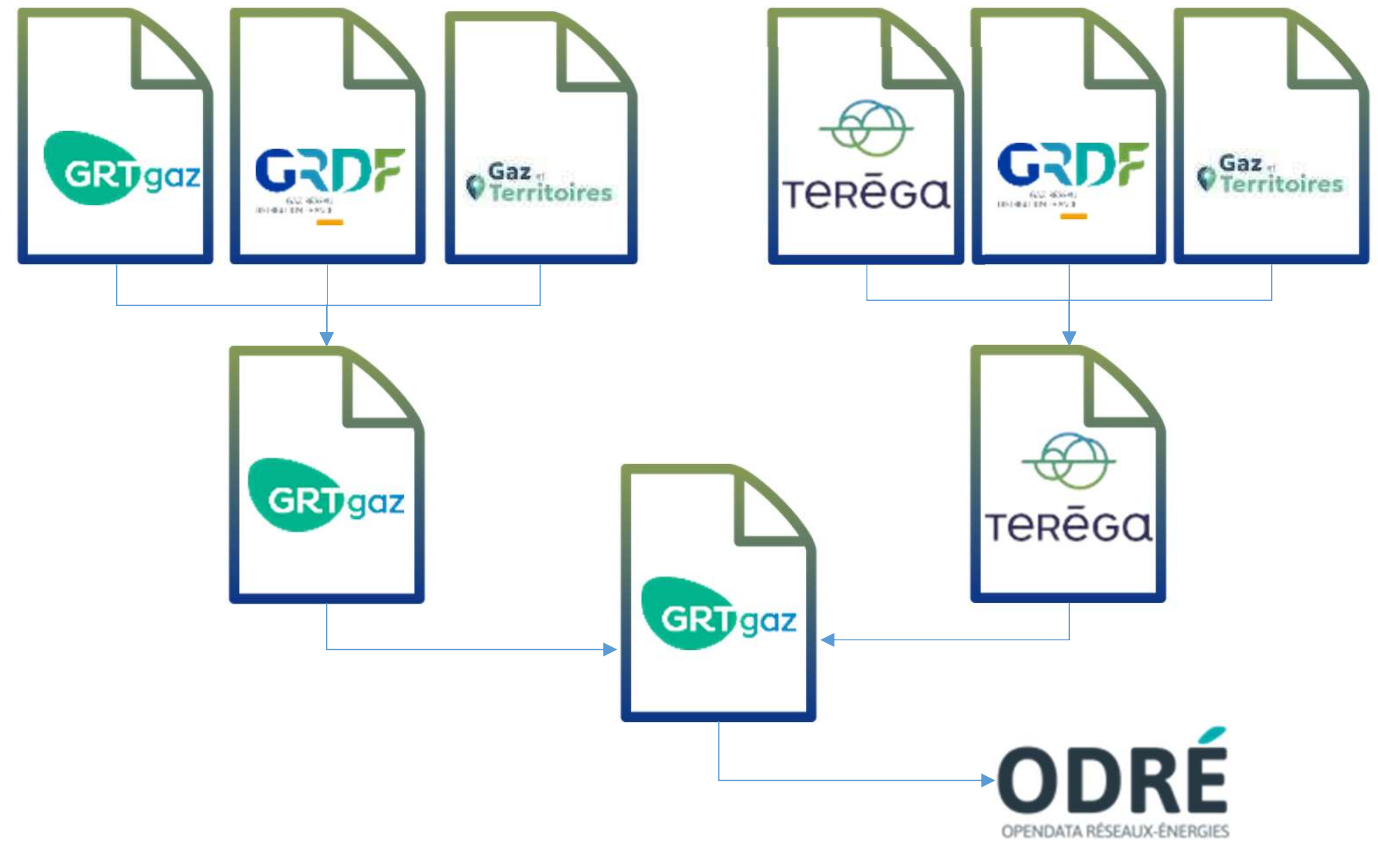
Les référentiels Biométhane



**Producteurs
raccordés sur
chacun des réseaux**

**Gestion des
registres**

**Agrégation et
publication**



Q&A

**Thème 1 :
les registres et les données de
production**



Questions fréquentes

Agrégation : niveau géographique peut aller jusque le national

Réactualisation des données de l'année A-1 après réception des données définitives d'Enedis en mars-mai de l'année A

Incohérence et doublons? Correctifs à venir

Maille temporelle des énergies ? Sur une année glissante

Ajout l'autoconsommation ?

Versioning ?

Géolocalisation des installations : maille plus fine possible IRIS conformément à l'article 179

Fréquence de mise à jour ?

Quelle puissance utilisée?

Données disponibles avant 2017?

Agrégation : date de mise en service ? Règle : date de mise en service min du lot d'installations agrégées



Le registre - Réponses à vos questions

❖ Problèmes de doublons sur certaines installations (dont EIC)

Cause identifiée : le GRD recrée un nouvel identifiant pour une même installation déjà existante, ce qui génère une nouvelle installation dans le SI de RTE qui historise et la voit comme nouvelle.

Un gros nettoyage est prévu prochainement et sera visible dans la prochaine publication (mars 2024)

Le problème persistera car une action à la source dans la saisie des GRD (création id unique) doit être réalisé pour ne pas dupliquer l'installation mais la rattacher à un id unique. L'agence ORE a sensibilisé les GRD à ce sujet.

❖ Incohérences filières – combustibles – technologie

RTE collecte et agrège les données RPD aux siennes (RPT). Des contrôles automatiques sont réalisés et les détections d'erreurs sont remontées à l'Agence ORE pour correction des GRD et à Enedis si cela relève de son périmètre.

Ces contrôles portent sur la cohérence filières/combustibles/techno, cohérence codes IRIS codes INSEE, données manquantes,...

❖ Registre vs autres sources : Ecart entre l'agrégation des énergies annuelles au 31/12 et la production des autres JDD dans ODRÉ (ex EO sur la région HdF) : quel JDD utiliser ?

Prendre le JDD Production régionale par filière qui est plus complet. La source du JDD production est enrichie par d'autres données RPD qui n'existent pas dans le registre (courbes de charges, estimation dans le cas des données manquantes, ajout d'autres données comme les « autoconsommations » issues du ministère, droits d'eau)



Le registre - Réponses à vos questions

- ❖ **Secrétisation : les noms d'installations ont disparu pour beaucoup des installations, ne s'agit-il pas d'une application un peu trop stricte du RGPD ? Cette information est publique par ailleurs dans beaucoup de documents administratifs.**

Une installation peut-être anonymisée pour des raisons de confidentialité, et porte le nom « Confidentiel ».

L'algorithme d'anonymisation consiste à identifier, à partir du fichier des noms de famille mis à disposition par l'Insee, tous les noms d'installations identifiés comme à anonymiser sont valorisés à « Confidentiel ».

- ❖ **Règle des agrégations :** installations agrégées par lot de 10 installations minimum devant répondre aux critères suivants :

- Les versions d'installation doivent avoir la même filière
- Les versions doivent avoir le même combustible principal
- Les versions doivent avoir la même technologie
- Les versions doivent avoir le même regroupement géographique (IRIS, EPCI, Département, Région) le plus fin possible.

- ❖ **Agrégation : code IRIS des installations agrégées non disponible :**

Pour les données agrégées, le champ « Code IRIS du point de livraison » est valorisé si le regroupement géographique est le code IRIS, la valeur du champ est le code IRIS de l'agrégation. Sinon le champ est **vide**.

- ❖ **Agrégation : date de mise en service manquante dans un lot d'agrégation :** il n'est pas possible d'indiquer une date de mise en service → champ vide par conséquent



Le registre - Réponses à vos questions

❖ **Profondeur d'historique : quid de données avant 2017 ?**

Cela n'est pas prévu, le décret n'est applicable qu'à partir de 2017.

❖ **Maille temporelle des énergies : annuel glissant**

- Par exemple le dernier registre en date du 30/11/2023. Ce registre contiendra la photo du parc au 30/11/23 et les données en énergie produites et injectées du 01/12/2022 au 30/11/23.

❖ **Problèmes en rapport avec le code officiel géographique pour géolocaliser certaines données.**

- La maille IRIS est la maille la plus fine autorisée.
- Utilisation du référentiel INSEE de l'année en cours. Par exemple l'encours 2023 se base sur le référentiel INSEE commune 2023.

❖ **Fréquence de mise à jour du JDD**

Mensuelle

❖ **Réactualisation des données :**

En mars-mai de l'année A pour l'année A-1 après réception des données définitives d'Enedis.

❖ **Quelle puissance prendre ?**

Pour calculer le parc à l'échelle de votre territoire, vous pouvez prendre la puissance maximale de raccordement ***puisMaxRac*** (y compris zéro) et si celle-ci n'est pas renseignée prendre la puissance maximale installée ***puisMaxInstallee***.



Le registre → Autoconsommation

Q / Cela serait utile de disposer de données sur l'autoconsommation, sinon des distorsions apparaissent.

Règlementairement, il n'est pas prévu que l'autoconsommation figure dans le Registre des installations.

Enedis : dans le [Mix](#), distingue modalités de raccordement : injection totale, autoconsommation avec injection du surplus, autoconsommation sans injection. Enedis à date ne peut pas calculer de volume d'énergie autoconsommée, ou de taux d'autoconsommation.



Le registre → API

Q / Utilisation des API pour les registres → les données évoluent et disparaissent sans comprendre pourquoi. Ex : disparition d'une installation et production hydraulique, problème de doublons...

Contactez via le formulaire de contact du site concerné en détaillant l'anomalie rencontrée

(NB : les mails de contacts sont rappelés à la fin de ce support)



Le registre

→ Mise à jour des données

Q / Existe-t-il des mises à jour post-annuelles ? Par exemple, on peut voir dans les métadonnées que les données du registre de production 2021 a été mis à jour en octobre 2023 ?

Le registre annuel A- 1 est figé en février de l'année A en cours et republié entre mai et juin de l'année.

Prenons par exemple le registre au 31/12 /2022, il est publié la 1ère fois début février 2023, puis une 2ème fois le 25/05/2023.

Par ailleurs, le registre peut être republié ponctuellement si des actions de corrections postérieures sont faites pour fiabiliser les données



Le registre

→ Mise à jour des données ELD

Q / Comment savoir que les ELD ont bien fourni les données dans les MAJ

Cette information n'est pas visible dans le Registre.
Pour les ELD qui ne remontent pas les informations lors d'une échéance de collecte, ce sont les dernières informations disponibles qui sont transmises.



Le registre

→ Les notions de puissances dans le registre

Q / Pouvez-vous préciser les notions de Puissance max Installée, Puissance max Raccordé à Charge, Puissance max Rac etc. Quelle donnée utiliser pour les bilans régionaux de puissance et ainsi boucler nos bilans de productions ?

Tous les champs de puissance sont définis dans le glossaire.

Cela dépend de l'usage, mais vous pouvez prendre la puissance maximale de raccordement ***puisMaxRac*** (y compris zéro) et si celle-ci n'est pas renseignée prendre la puissance maximale installée ***puisMaxInstallee***.



Le registre

→ Les énergies annuelles injectées et produites

Q / Pouvez-vous préciser la différence entre **energieAnnuelleGlissanteInjectee** et **energieAnnuelleGlissanteProduit**, la différence est-elle l'autoconsommation ?

Voici les définitions qui sont aussi dans le glossaire (onglet information du JDD) :

energieAnnuelleGlissanteInjectee

Energie annuelle glissante sur les 12 derniers, injectée sur le réseau à partir d'un moyen de production.

energieAnnuelleGlissanteProduite

Energie annuelle glissante sur les 12 derniers mois, produite sur le réseau à partir d'un moyen de production **y compris l'autoconsommation** (actuellement donnée disponible sur le réseau RTE).



Le registre

→ Code INSEE du siège au lieu de la localisation de l'installation

Q / Il y a aussi des cas où l'installation n'est pas affectée au code INSEE de sa localisation mais plutôt du siège social ou d'une autre adresse administrative. Ces données sont-elles vérifiées?

Pourriez-vous fournir des exemples d'installations avec une localisation valorisée par le siège social ou une autre adresse administrative, afin de vérifier l'information auprès du gestionnaire concerné ?



Le registre → Code EIC

Q / Le code EIC est-il un moyen de relier dans les différents tableaux de données une installation qui produit du biométhane et qui produit de l'électricité par cogénération ?

Le code EIC est la clé des installations pour les suivre à travers les différents registres



Le registre → Projets en attente

Q / Les installations en attente de raccordement (notamment PV), est-ce qu'il serait envisageable de les intégrer au registre ?

Ce n'est pas prévu dans le décret.
Les éventuels ajouts de ce type impliquent une évolution réglementaire.

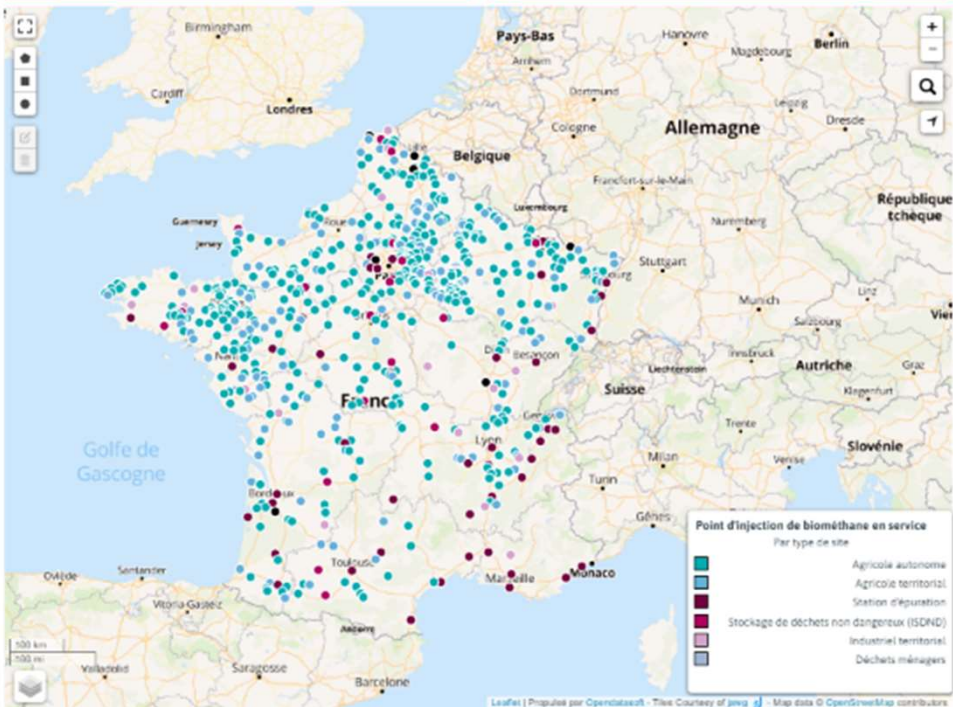


652

Sites injectant du biométhane au
24/01/2024

11 790 GWh/an

Capacités totales installées au
24/01/2024



Découvrir le jeu de données +

La production de gaz renouvelables

👉 [Observatoire du biométhane](#)

Q / Certaines installations semblent manquer sur certaines années

Sur ODRÉ : Exhaustivité des points d'injection (pour tous les opérateurs)
Exhaustivité des productions annuelles (hors ELD sur 2022 en cours de collecte)

Données de consommation fournies à la maille communale.



Q&A

Thème 2 :
les données de consommation



Données locales de consommation

→ Complétude, date de mise à jour des données

Q / Pour le millésime 2022 il manque toujours des opérateurs qui étaient présents les années précédentes

Après la dernière mise à jour du SDES (1er février 2024), 2 GRD gaz et 2 GRD élec restent en effet non-répondants pour les mailles IRIS sur le millésime 2022.

Q / Quelles sont les dates de mise à jour?

- **Enedis et GRDF** publient à l'été (concomitamment avec l'envoi de leurs données au SDES).
- Pour les mailles IRIS et supérieures, l'Agence ORE publie peu après la publication du SDES, qui intervient fin septembre.
- **La publication des données adresses** des ELD par le SDES est attendue cette année T1 2024 (millésime 2022).



Données locales de consommation

→ Données à l'adresse

Q / Quid de l'intégration de plus d'opérateurs pour les données à l'adresse ?

Les GRD répondants à l'adresse sont plus nombreux cette année.

[Nb : 16 GRD sur 27 en gaz et 62 GRD sur 118 en élec].

La qualité des données est en cours d'étude par le SDES avant publication de celles qui peuvent l'être (prévue T1 2024).

Le SDES réalise notamment des contrôles de cohérence avec la maille IRIS et s'assure que les données des petits pros ne sont pas présentes.



Données locales de consommation

→ Données à l'adresse (élec)

Q / Consommations élec. à l'adresse et dégradation de la qualité des adresses

Dégradation de la qualité des adresses renseignées (surtout millésime 2022) avec certaines adresses renseignées avec plusieurs espaces entre les caractères, ce qui rend difficile leur géocodage.

NB : avec nos outils de géocodage et nos référentiels adresses, le taux d'appariement des adresses des fichiers de conso élec est passé de 98% en 2018/2019 à 90% en 2022 à l'échelle francilienne

Enedis : pour pouvoir exploiter les adresses, il faut les normaliser. La normalisation des adresses se fait par l'intermédiaire d'un outil qui se base sur le référentiel postal. Certaines adresses n'ont pas une qualité suffisante pour être normalisées. (Ex : pas de n° de voie, ou problèmes d'espaces comme mentionné dans la question.)

Dans le passé, ces adresses n'étaient pas incluses dans le jeu de données car difficilement exploitables. A la demande du SDES, et dans un souci de complétude, Enedis a ajouté les consommations des adresses qui n'ont pas pu être normalisées, ce qui explique que certaines adresses aient une qualité moindre. En revanche, il y a de ce fait plus d'adresses affichées.



Données locales de consommation

→ données à l'adresse (gaz)

Q / Conso de gaz à l'adresse, sujet sur l'affectation des consommations par secteur d'activité qui peut être inexact et variable d'une année à l'autre.

Les consommations des logements sociaux sont parfois affectées au secteur tertiaire ; pour une même adresse d'immeuble du parc social, la conso peut passer du résidentiel ou tertiaire selon l'année.

- 2018 : Changement des répartitions code NAF
- 2020 / 2021 : changements de règles d'affectation de code NAF suite à la demande du SDES/DGEC
- Mise en qualité des données de consommation 2022 et 2023.
- Référentiel géographique et suivi dans le temps des conso



Données locales de consommation

→ Données sectorisées

Q / Les données nécessitent pas mal de corrections de secteur même si la situation s'améliore (ex : instal industrielles en tertiaire) et l'on ne sait pas clairement si certaines activités sont incluses dans les données (ex: activités militaires, ...)

Les données par secteur et NAF sont produites de la manière suivante :

- Les GRD remontent les données de consommation par point de livraison.
- Les fournisseurs, qui ont la relation commerciale avec les consommateurs, remontent les données NAF et SIRET de leurs clients
 - 41 fournisseurs répondants (sur 86 identifiés) pour un total de 5 612 829 points de livraison
 - La qualité des données remontées est variable.
- Le SDES, conscient des attentes de nombreux acteurs sur ce sujet, travaille sur une amélioration de ces données.



Données locales de consommation

→ Données par usage?

Q / Quid de données territorialisées

- de conso des bornes de recharges de voitures électriques?
- de consommation de l'éclairage public?
- si non, est-ce que cela peut être mis en place (ou flagé dans les données locales de l'énergie) ?

Enedis : *Concernant l'éclairage public* : Les indicateurs d'évolution des consommations de l'éclairage public par département et de la puissance à 2 heures du matin sont publiés sur [l'Observatoire français de la transition écologique](#).

- Il est aussi possible pour les acteurs publics d'avoir accès à des données supplémentaires, sous réserve de signer un formulaire de demande. Pour en bénéficier, il faut contacter l'interlocuteur privilégié de votre collectivité dont le nom est disponible sur le Portail Collectivités.

Enedis : *Concernant la conso des bornes de recharge des VE*, deux approches différentes sont menées simultanément :

- Estimation des consommations des IRVE. Nous disposons de consommations simulées ainsi que de consommations estimées à partir de données réelles mesurées sur certains échantillons. Nous sommes en phase de contrôle / amélioration de leur qualité avant de l'ouvrir à l'externe (sous une forme non définie à date).
- Estimation des consommations au roulage des véhicules VE&VHR. Travaux actuellement en cours de consolidation.



Données locales de consommation

→ modification de périmètre administratif

Q / Echelle géographique pas comparable dans le temps si les contours EPCI ont changé.

Pour l'Agence ORE : les données conso sont sur un référentiel unique.
Cf [note méthodo ici](#)



Pour ODRÉ : dernier référentiel et recalcul des données de consommation





Observatoire du (bio)GNV

La mobilité Gaz

👉 [Observatoire du \(bio\)GNV](#)

Q / Peut-on avoir les données de consommation GNV ?

Les données de consommation à la maille régionale (tout opérateur) sont disponibles sur **ODRÉ** : [Lien](#)

Coté GRTgaz, les données de consommation des stations GNV raccordées au réseau de transport seront prochainement publiées à la maille EPCI sur ODRÉ



Données locales de consommation → Corrections des données

Q/ Pas de correction sur l'historique si une erreur a été repérée sur une année ?

L'ensemble des erreurs sont étudiées par les opérateurs
Les corrections apportées sont communiquées au SDES

Pour l'Agence ORE : lorsque le SDES met à jour ses JDD, ces corrections sont répercutées. (NB : C'est le cas de la mise à jour récente du SDES du 1er fév 2024)

Côté ODRÉ, actuellement le tableau de bord régional intègre les données du SDES une fois par an, une automatisation est prévue en 2024 pour prise en compte au fil de l'eau des corrections du SDES.



Données locales de consommation

→ Closed data

Q / Pour certains acteurs, des données aux granularités temporelles et géographiques plus fines pourraient être fournies (pas mensuel ? Agrégats d'adresses pour atteindre le nb minimal de PDL?).

Pour Enedis et GRDF, certaines de ces données sont déjà accessibles en closed data, sur convention/formulaire. Pour en bénéficier, il faut contacter l'interlocuteur privilégié de votre collectivité.

Mise à disposition des données énergétiques mensuelles via les Portails Collectivités à des pas de temps fins via les portails collectivités

Côté Enedis (portail collectivités Enedis : [J'accède à mon Portail Collectivités | Enedis](#)), il s'agit par exemple de :

- Consommation de l'éclairage public,
- Consommation et de production au pas de temps mensuel,
- Consommation d'agrégats géographiques sur mesure (via regroupement d'adresses, et bientôt zones géographiques) annuelle et mensuelle.

Côté GRDF

Consommation d'agrégats géographiques sur mesure (via regroupement d'adresses, zones géographiques) annuelle, mensuelle, journalier.



Données de consommation du transport ferroviaire et maritime → accès aux données

**Q / Sur la consommation électrique du transport, comment sont prises en compte les consommations du ferroviaire ?
Peuvent-elles être isolées à partir du jeu de donnée ? Et quelle en serait l'attribution / ventilation locale (commune de gare ?) ?
Idem pour les ports maritimes ?**

Pour RTE, il existe un [jdd](#) sur la consommation finale par secteur d'activité du RPT, dont le ferroviaire fait partie, qui sera mis à jour prochainement. Ces données sont construites à partir des codes NAF. Pour le maritime on ne peut pas l'isoler car on n'a aucun PDL avec un code NAF associé à du transport maritime.

Pour la distribution, les seuls JDD disponibles sont les JDD consommation annuelle par code NAF, avec les réserves apportées précédemment sur la qualité et la complétude des codes NAF transmis par les fournisseurs.



Q&A

**Thème 3 :
Données d'infrastructures et autres
questions**



Infrastructures → postes privés

Q / Identifier les infrastructures électriques privées (poste électrique privé) entre les infrastructures publiques et les installations de production

Enedis : les postes privés sont bien inclus dans la cartographie des réseaux publiée en opendata par Enedis, mais ils ne sont pas différenciés des postes publics. Il s'agit de postes dont le client est livré en haute tension par Enedis. Enedis ne dispose pas de transformateur dans ces postes, qui ne desservent qu'un seul client.

Agence ORE : il est demandé également aux GRD de remonter les postes privés.

Côté RTE, les postes sont uniquement ceux dont RTE est propriétaire



Les intervenants et contacts

Les intervenants lors de la session

- Agence ORE : Aude de Touchet
- Enedis : Maud Trepas-Marti et Corentin Lepoix
- GRDF : Corinne Mbokombé
- GRTGaz : Carole Lafont
- RARE : Thomas Paysant-Le Roux
- RTE : Samya Chemali, Arnaud Renard, Hanane Sahaimi

Les emails de contacts

- Agence ORE : contact@agenceore.fr
- Enedis : opendata@enedis.fr
- GRDF : opendatagrdf@grdf.fr
- ODRE (y compris GRTGaz et RTE) : contact-odre@reseaux-energies.fr
- RARE : energie@rare.fr



Merci de vos retours sur cette session



Ou cliquez ici : [Questionnaire de satisfaction en ligne](#)

